

SYNTHESE DES JOURNEES DE FORMATION

Public

Bénévoles ou salariés d'une association souhaitant obtenir des outils relatifs à l'enseignement du français aux migrants

Objectifs

- Connaître les publics en difficulté linguistique : alphabétisation, illettrisme, FLE
- Développer ses compétences de formateur bénévole dans l'accompagnement et la formation des migrants : approche des méthodes, outils, démarches pédagogiques, techniques d'animation...
- Savoir construire une progression pédagogique, élaborer une séquence pédagogique, animer une séance

Programme de la formation

- Typologie des publics (FLE-public alpha)
- Posture du formateur adaptée aux visées sociales et professionnelles des apprenants
- Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues
- Analyse des compétences langagières à acquérir en fonction des besoins des apprenants
- Sélection et création de supports en fonction des objectifs identifiés
- Conception de fiches pédagogiques
- Présentation d'activités de découverte, de systématisation et d'appropriation
- Mise en pratique de séquences co-construites
- Techniques d'animation
- Gestion de l'hétérogénéité au regard des compétences orales et écrites

BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF

14 participants

18 heures de formation sur six soirées de 3h

10 associations de 3 départements représentés (75, 91, 95)

Evaluation orale et bilan individuel écrit effectués en fin de formation

14 évaluations recueillies, 100% de satisfaction (voir détail évaluation en fin de compte rendu)

Soutien

Cette formation a été réalisée grâce au soutien du Conseil Régional d'Ile de France et de la Ville de Paris.

Présentation de la formatrice :

Virginie Minh Deprat est co-fondatrice de L'Île aux Langues, association qui a pour vocation l'apprentissage et la transmission de la langue française comme vecteur d'autonomisation et d'inclusion sociale, économique, culturelle et citoyenne. L'association propose des cours de français pour adultes, des ressources (la Mallette santé, les livrets J'apprends le français à la BNF, au musée Cernuschi) et des formations de formateurs.

Virginie Minh Deprat est responsable pédagogique, formatrice et formatrice de formateurs.



I - La typologie des publics

1. Les activités brise-glace et introduction

Les participants forment des groupes de trois et sont invités à discuter de leur engagement (depuis combien de temps sont-ils bénévoles ? dans quelle structure ?), puis des publics apprenants rencontrés (scolarisé/pas scolarisé, communiquant en français, pays d'origine, vivant en France depuis combien de temps, homme/femme, âge, assiduité, travail formel/informel, visée socioprofessionnelle/projets, famille/isolé). Chaque groupe se donne un nom d'équipe : FormaFLE, les Transmetteurs, RAS (Retour Aux Sources), Joker.

Les consignes et le déroulement de cette activité sont transposables dans les ateliers qu'animent les participants. Lors de cette activité de présentation, **la mise en abîme est constante**, la formatrice nous met en situation d'apprenant pour bien intégrer les codes de l'atelier de présentation. Cette activité permet à chaque participant d'exprimer ses attentes et ses besoins.

2. Les différents publics

La formatrice invite les participants à s'interroger sur les différents publics. Il est très important de distinguer les publics FLE des publics non-lecteurs, non-scripteurs (alpha). Les tests de positionnement ou évaluations initiales en début de session sont essentiels pour connaître les différents profils.

Français Langue Etrangère (FLE) : le FLE est l'enseignement du français à des non francophones. Les apprenants en FLE ont été scolarisés antérieurement dans leur pays d'origine.

Alphabétisation : l'alphabétisation est l'enseignement des compétences de base (notamment la lecture et l'écriture) à un public adulte. Ce public a été peu scolarisé voire jamais (moins de 5 ans). Il n'a donc quasiment jamais assimilé de code écrit. Par conséquent, il faut adapter l'apprentissage et les termes utilisés (ainsi, se référer à la « grammaire » n'est pas pertinent).

Recommandation : être vigilant à ne pas reprendre le modèle scolaire pour enseigner à des personnes non-lectrices, non-scriptrices. Il peut être intéressant de partir des connaissances et acquis de la personne pour enseigner les concepts (ex. : « comment avez-vous préparé ce plat dont vous me parlez ? »).

Illettrisme : « on parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en langue française, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante » ([ANLCLC](#)). Il s'agit donc pour ces personnes de renouer avec la culture de l'écrit. Certains signaux peuvent alerter pour repérer les cas d'illettrisme : les personnes illettrées peuvent avoir recours à de nombreuses stratégies de contournement pour ne pas avoir à écrire (« je ne peux pas écrire », « j'ai oublié mes lunettes »...).

Il est très difficile de juger de l'illettrisme d'une personne dans sa langue maternelle. Il y a des cours spécifiques pour des personnes en situation d'illettrisme dans les Greta, Afpa : on parle de remises à niveau. Eventuellement, on pourrait utiliser les mêmes méthodes d'enseignement du français à des personnes en situation d'illettrisme et des personnes FLE dont la langue maternelle est éloignée du français.

Français Langue d'Intégration (FLI) : à travers la démarche « Français langue d'intégration », il s'agit de donner aux personnes nouvellement arrivées en France, ou à celles qui sont présentes depuis longtemps mais n'ont pas eu l'occasion de faire un tel apprentissage ou enfin celles qui sont candidates à la nationalité française, tous les atouts pour favoriser leur intégration professionnelle, sociale et culturelle. Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'assimilation des codes culturels et des valeurs de la République.

Français Langue Seconde (FLS) : le FLS est pratiqué par des étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français mais auxquels le français doit permettre, non seulement de communiquer avec autrui, mais aussi de suivre des cours.

3. La posture du formateur

Le formateur doit toujours être dans la **bienveillance** et le **non jugement**. A travers l'enseignement du français, le formateur apporte des repères sur la société d'accueil en ouvrant sur un dialogue interculturel. Les concepts de "tolérance", "respect", "politesse" renvoient à des représentations différentes selon les pays. Il est préférable de demander aux personnes comment se dit ou se passe les choses chez elle, d'engager un dialogue qui permet de dire comment les choses se déroulent ici.

La posture du formateur s'adapte aux **besoins des apprenants**. La question du vouvoiement est souvent présente : doit-on tutoyer ou vouvoyer les personnes ? Il n'y a pas de réponse définitive, mais il peut être bénéfique pour elles qu'elles s'adaptent et s'habituent à un langage "formel" qui pourra leur être utile dans leurs démarches quotidiennes.

Le formateur essaie de connaître les besoins et les **objectifs des apprenants** : une visée professionnelle, une visée sociale... Pour cela une grille d'évaluation peut être utilisée. Recherche d'emploi, dans quel secteur ? Quel métier auparavant ? Ces éléments vont permettre de travailler sur des supports adaptés qui feront sens pour la personne et lui apporteront des connaissances

applicables immédiatement. Les supports de cours vont donc différer selon les besoins des uns et des autres, les apprenants doivent être regroupés selon leurs objectifs.

4. Définir les règles

Comment traiter les retards ? Les téléphones qui sonnent ? Les fatigues des personnes ? Pour toutes ces situations, il est bon d'en discuter et de construire les règles ensemble. Dans ces situations, les dérives deviennent très ponctuelles et font l'objet de mises en situation ludiques.

Téléphone portable : pour travailler dans de meilleures conditions il est nécessaire que les apprenants activent le mode silencieux de leur téléphone. Pour s'assurer que ce soit fait ou qu'ils savent comment le faire, le formateur peut le faire sur son propre téléphone devant eux, puis passer dans les rangs en demandant si tout le monde sait le faire et comment chacun procède.

Retard : Les apprenants doivent savoir prévenir d'un retard et exprimer ses excuses pour un retard. C'est l'objectif du cours de français d'apprendre à s'exprimer en situation formelle et informelle. Pour cela, vous pouvez leur expliquer que ce n'est pas personnel mais pour leur rendre service en leur expliquant les codes. Vous pouvez ensemble travailler sur un mot d'excuse.

Vouvoiement/tutoiement : Il est conseillé de favoriser le vouvoiement, du moins dans un premier temps. Il est préférable de se tromper en vouvoyant un ami, plutôt que le contraire en tutoyant une personne de l'administration.

5. Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL)

Objectifs : poser un cadre sur des compétences linguistiques. **Difficulté** : attention aux nuances dans les définitions. La formatrice propose une activité qui permet, en équipe, de s'appropriier plus facilement cet outil essentiel et utilisé dans la plupart des manuels. A partir d'une définition, il faut trouver de quel niveau il s'agit. Ces descriptifs aident surtout à sélectionner des manuels, à préparer des cours.

A1.1

L'apprenant / utilisateur de A1.1 peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale. Il peut en utiliser certains. Peut s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation,... et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction administrative ou de service prévisible. Peut participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'île aux Langues

13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Retrouver chaque niveau CECR.

Quels sont les objectifs/4 compétences langagières ?

Compréhension Orale (CO)

Production Orale (PO)

Compréhension Ecrite (CE)

Production Ecrite (PE)

L'apprentissage naturel d'une langue se fait dans l'ordre : CO / PO / CE / PE. Une langue étrangère devrait être apprise dans ce sens. Il y a une exception pour les langues romanes : on peut parfois comprendre certains textes officiels avant de parler la langue.

L'apprentissage de l'oral et l'écrit peuvent se faire en parallèle. L'écrit et l'oral sont 2 « langues » différentes, l'écrit authentique n'étant pas la transcription écrite de la communication orale.

L'essentiel est de débiter par la compréhension et non par la production.

Le 1^{er} niveau écrit des personnes qui ont été scolarisées dans leur pays d'origine est le niveau A1.

Le niveau A1.1 est un niveau destiné aux personnes non ou peu scolarisées en amont du niveau A1.

Il faut dissocier ces compétences pour répondre aux besoins.

C'est en fonction de ces besoins et du niveau dans le cadre européen que le formateur peut construire son atelier et les contenus pédagogiques.

Quelques repères sur les diplômes et tests de langue :

Le Diplôme Initial de Langue Française (DILF) valide le niveau A1.1.

Le Diplôme d'Etude de Langue Française (DEL) valide les niveaux A1, A2, B1 et B2.

Le Diplôme Approfondi de la Langue Française (DALF) valide les niveaux C1 et C2.

Le Diplôme de Compétence en Langue (DCL) évalue les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail.

Pour valider un niveau, il faut avoir la moyenne (il faut avoir 50/100)

Les Test d'Evaluation du Français (TEF) et Test de Compétence en Français (TCF) sont des quiz (même principe que le toefl).

Le seul moyen de valider le niveau oral c'est d'aller dans un centre FLI pour passer le test oral, mais c'est un coût.

5. Analyse des compétences langagières à acquérir en fonction des besoins

La posture du formateur doit être adaptée aux visées sociales et professionnelles des apprenants :

Quels sont les objectifs immédiats de la personne ?

Quels sont les objectifs atteignables à court et moyen terme ?

Par exemple, les Ateliers Sociolinguistiques (ASL) est une méthodologie d'enseignement à progression en spirale (à l'inverse d'un cours qui a une progression linéaire), centrée sur des

thématiques à visée sociale, parentale, professionnelle, etc. On regroupe des apprenants ayant les mêmes visées. On peut par exemple organiser un atelier sur la poste, avec une sortie concrète à la poste. On peut aussi faire venir des intervenants extérieurs sur une session de cours.

Une autre spécificité des ASL est l'utilisation de supports authentiques. Vous pouvez consulter la page web de l'association Radya, qui est spécialisée sur l'ASL : www.aslweb.fr qui regroupe de nombreux documents authentiques.

On parle de documents semi-authentiques, quand on fabrique des supports basés sur l'expérience de la vie quotidienne (par exemple, un support audio avec un dialogue patient/médecin, etc.).

Concernant la visée professionnelle des apprenants, on peut utiliser les fiches du Répertoire Officiel des Métiers et des Emplois (fiches ROME). Il est important également de travailler sur le registre de langue, sur le français au travail (vouvoiement, lettres administratives, pôle emploi, etc.). On peut également utiliser les vidéos de l'ONISEP.

Il est impératif de connaître les objectifs pédagogiques et langagiers visés pour définir un programme et une progression.

II- Préparation d'une séquence pédagogique

1. Sélection et création de supports en fonction des objectifs identifiés

La formatrice propose de regarder les sommaires des manuels. Pour les publics qui n'ont pas été scolarisés, il est plus difficile de trouver des manuels adaptés. Les publics scolarisés ont appris à apprendre : c'est une compétence à part.

On vise d'abord un public à visée sociale et professionnelle, et enfin la thématique, et les objectifs qui en découle. Les sommaires peuvent servir de trame pour construire une séquence pédagogique et une progression, en fonction des niveaux des apprenants.

On distingue plusieurs objectifs :

Les **Objectifs communicatifs** (qui peuvent être appelés fonctionnels, communicationnels ou encore les « savoir-faire » dans certains manuels) : ce sont toujours des verbes d'action à l'infinitif.

Les **Objectifs linguistiques** : grammaire, syntaxe, conjugaison, phonétique. Il faut éviter de faire de la phonétique hors contexte : l'idée c'est d'aider les apprenants à mémoriser par analogie et catégorisation et le meilleur moyen pour cela c'est d'utiliser l'affect, l'émotion, le mouvement, l'humour.

Les personnes non scolarisées vont rarement demander « pourquoi cette règle existe-t-elle ? », à l'inverse les personnes scolarisées vont souvent demander pourquoi. Il faut éviter d'utiliser l'étymologie comme explication avec les apprenants. Ça peut aider les publics de langue romane (car certains mots ont une étymologie très proche) ou certains publics en situation d'illettrisme.

Objectif lexical : vocabulaire. Il faut éviter de faire apprendre des listes de vocabulaire hors contexte, mais toujours de les relier à une situation concrète et aider les apprenants à mémoriser et à se constituer un corpus de mots.

Objectif phonétique : liste des phonèmes (un son). On peut associer les sons à des gestes (par exemple, montrer le mouvement de la bouche pour chaque son, demander aux apprenants de s'entraîner devant un miroir, etc.). Mais il faut éviter de faire plus de 15 minutes de phonétique

décontextualisée.

Objectif socio-interculturel : cet objectif correspond à la découverte des codes culturels et sociaux en France, à l'utilisation de différents niveaux de langue (quand est-ce qu'on utilise le français formel/informel par exemple). Il s'agit aussi de croiser les données, en demandant aux apprenants quels sont les codes sociaux et culturels dans leur pays. Les apprenants apprécient toujours d'expliquer comment se passent les choses dans leur pays d'origine.

Beaucoup de gens pensent que ne pas conjuguer un verbe est plus simple à comprendre, mais cela n'aide pas les apprenants. Il faut leur parler lentement mais normalement.

Dans les codes sociaux et culturels, le non-verbal joue aussi un grand rôle. L'anthropologue Edward T. Hall a exploré ces questions dans ses ouvrages « La dimension cachée » (sur l'espace et la proxémie, distance entre les personnes et catégories sociales), « La danse de la vie » (le rapport au temps) et « Le langage silencieux » (non verbal/interculturel).

Dans l'idéal il faudrait traiter et croiser les 5 compétences dans chaque cours. La difficulté c'est qu'il faut les combiner aux 4 compétences (CO, PO, CE, PE).

L'idée est de construire une progression adaptée à un niveau défini préalablement. Cette progression doit préciser les objectifs pédagogiques visés, ainsi que les compétences langagières travaillées.

Quelques conseils :

- Trouver une thématique adaptée à la visée des apprenants
- Distinguer les compétences langagières à travailler
- Commencer par de **la compréhension orale**

La visée est définie en fonction des besoins. Une visée ce n'est pas lire/écrire. Il faut savoir dans quelles situations la personne a besoin d'écrire. Par exemple, si le besoin est de savoir remplir un formulaire, il faut choisir un formulaire intéressant pour la personne.

Pour travailler la compréhension orale, on a plusieurs possibilités :

- **Sélectionner un support non authentique** qui existe déjà (par exemple les mp3 des manuels – 2 écoles : on prend des prénoms français, on prend des prénoms auxquels ils peuvent s'identifier ; ou sinon on peut choisir des prénoms universels).
- Par exemple, on peut travailler sur comprendre une annonce publique : c'est un des objectifs du niveau A1.
- **Supports authentiques** : voir le site « gabfle.blogspot.fr » pour trouver des dialogues authentiques.
- **Semi-authentiques** : imitation du réel, on peut retranscrire les dialogues, les rejouer et les enregistrer à l'aide d'un dictaphone ou d'un smartphone.

Quelques ressources à utiliser:

- Pour les vidéos, voir la collection « Enseigner le français avec TV5 Monde » (<http://enseigner.tv5monde.com/>) et « Apprendre le français avec TV5 Monde » (<http://apprendre.tv5monde.com/>). Certaines vidéos sont téléchargeables.
- Sur RFI, on trouve aussi des reportages radio (mais plutôt pour un niveau élevé).
- Bonjour de France : on trouve une vidéo karakoé

Pour faire comprendre les différents registres et niveaux de langue, on peut utiliser le système des étoiles:

Question ouverte

*(familier, courant) sujet verbe question (où, comment, quand, quel + nom)

Exemple : tu habites où ?

**question + est-ce que + sujet + verbe : où est-ce que tu habites ?

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'île aux Langues
13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

***où habitez-vous ? Question + verbe + sujet (vouvoiement)

**** est-ce que vous pourriez vous présenter ? (conditionnel)

On utilise la conjugaison à l'écrit comme à l'oral : c'est naturel de savoir conjuguer à l'oral mais il faut répéter.

« J'ai deux enfants » : on peut travailler le verbe avoir, les chiffres, etc.

« J'ai/je n'ai pas » : avec avoir on peut commencer par l'âge ou par soif, faim, froid, chaud, mal.

Si on fait la négation, avec enfants il faut ajouter « de » (quantité zéro, donc c'est plus compliqué).

On travaille aussi les prépositions « au, aux, à, chez le ». On peut imaginer une activité ludique où on attribue une étiquette avec une des prépositions à 4 apprenants et on demande au reste du groupe de rejoindre la personne référence selon les phrases proposées.

2. Conception de fiches pédagogiques

Cf. fiche pédagogique type contenue dans le [Guide du bénévole pour l'alphabétisation](#), publication Tous Bénévoles, 2016.

La formatrice propose de préparer une fiche pédagogique simple qui va aider à animer une séance pédagogique. Ecrire dans la fiche les **objectifs** : Savoir faire (fonctionnel, communicationnel) CO/PO/CE/PE.

Quelques conseils :

- Sélectionner une thématique, le lexique approprié selon le contexte (choix du registre de langue).
- Associer les points de grammaire à travailler.
- Réflexion collective interculturelle (échanger sur les origines et les particularités de la langue de l'autre).
- Déroulé de la séquence sur plusieurs séances.
- Ne pas hésiter à se baser sur les sommaires de manuels de grands éditeurs (Didier, Clé International, PUG, Maison des langues, Hachette, Retz).

3. Création d'un support audio

La formatrice propose de créer des supports audio semi-authentiques à partir de différentes thématiques (parentalité, emploi, santé, transport).

Chaque groupe crée un support semi-authentique oral, en préparant d'abord le dialogue à l'écrit puis en s'enregistrant à l'oral.



Objectif : créer un petit dialogue par rapport à la visée, d'une ou deux minutes.

Exploitation du support : Avec les apprenants le dialogue est avant tout à écouter, il faut dans un premier temps travailler la compréhension orale. Pour exploiter ce support, il faut poser des questions de compréhension globale :

- combien de personnes parlent ?
- où cela se passe ?
- les personnes se connaissent ou ne se connaissent pas ?
- ils sont amis ou ils ne sont pas amis ?
- quelle est la fonction de chaque personne ?
- quel est le métier des personnes ?
- quand est-ce que cela se passe ? le soir ? le matin ?

Les apprenants, à cette étape, doivent répondre aux questions : compréhension / production orale. Il est possible d'écouter plusieurs fois le dialogue. C'est seulement par la suite, que le dialogue écrit peut être distribué. Ces étapes peuvent se décliner sur plusieurs séances.

Quelques conseils :

- Si les apprenants ne répondent pas aux questions ouvertes, s'appuyer sur des questions fermées (Réponse oui/non) et des quiz oraux.
- Si ce sont toujours les mêmes apprenants qui répondent, ils peuvent endosser le rôle d'assistant et écrire les réponses au tableau (il ne faut pas marginaliser ceux qui apprennent plus vite, pour ne pas qu'ils s'ennuient).
- Constituer un corpus audio et écrit de la vie courante (authentique et semi-authentique).
- Il faut favoriser l'utilisation de documents authentiques ou semi-authentiques (audio, journal, capture d'écran...) → partage de la mallette santé.
- Il peut être intéressant de travailler avec le numérique. Cela peut notamment permettre de continuer à travailler en dehors du cours.

III- Techniques d'animation et de dynamisation : de l'oral vers l'écrit

La formatrice propose différentes techniques d'animation qui permettent de travailler la présentation et l'acquisition d'un nouveau vocabulaire et d'acquérir en jouant le concept de catégorisation grammaticales. L'idée étant de ne pas expliquer, mais plutôt de montrer (faire écouter et lire) comment on dit, écrit et agit dans telle ou telle situation.

Par exemple, quand on visionne une vidéo ou quand on fait écouter un support audio, on peut faire un tour de table pour demander aux apprenants quel est le degré de difficulté pour eux, demander de le mesurer et de poser la question au voisin en adaptant les rôles (demander si la personne est médecin, professeur, ami, etc.).

Cela peut être l'occasion de travailler sur l'interculturel : Est-ce possible que deux femmes soient mariées ? Oui, c'est possible. On ne rentre pas le débat mais on demande ce qui est possible ou pas possible.

Pour les sons, trouver des moyens mnémotechniques : une chanson, des couleurs, etc. instaurer des rituels pour que les apprenants retiennent. Trouver des moyens mnémotechniques pour chaque son.

Prosodie : il est très important de travailler sur la musique de la langue, l'accent. C'est aussi important que les sons pour la compréhension : par exemple il vaut mieux une bonne prosodie et des

mauvais phonèmes, que l'inverse. On demande aux apprenants de répéter la musique de la phrase « dou-dou-dou-dou ». Après, c'est beaucoup plus facile pour eux de prononcer la phrase. C'est la technique verbo-tonale.

Il faut jouer et ritualiser.

Travailler sur les sons vocaliques, c'est-à-dire les voyelles ou les voyelles avec les consonnes (les nasales par exemple) : ce sont les pieds de la table, le mot s'écroule si vous n'avez pas les sons vocaliques. On travaille sur les sons vocaliques, par exemple « ou, ou, a, é, o, en » pour « vous vous appelez comment ? ».

Il est important de partir du global vers l'unité plus petite. Partir de la compréhension globale pour descendre jusqu'aux phonèmes. On peut faire une activité sur les sons, en attribuant le son « o » et « e » à deux apprenants. On demande « qui a O ou qui a E » en prenant différents exemples.

Constituer **un corpus d'adultes**, éviter les corpus « chat, poule » etc. prendre les stations de métro, les jours de la semaine, les émotions, les prénoms, les villes, etc. Cela permet de remplir un double objectif : apprentissage et culture. Il faut toujours mettre la phonétique dans son contexte.

Le piège est de faire découvrir un son en l'écrivant : il faut d'abord travailler sur le son et après on peut l'écrire. On peut utiliser un code couleur pour bien discriminer.

Conseils pour l'écrit :

Pour les accents : au lieu de dire « aigu », « grave », etc. on prend un exemple « café », « chèvre », « fenêtre », on peut associer les gestes également.



Synthèse des évaluations

14 évaluations recueillies

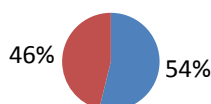
1/ Par quel moyen avez-vous été au courant de cette formation ?

Mon association ou structure (5)
Par le site internet du Programme AlphaB (7)
Par un réseau (Auberge de la solidarité, réseau Alpha, etc.) (1)
Par la lettre d'information du Programme AlphaB (1)
Autre : bouche à oreille

2/Etes-vous satisfait de cette formation ?

Satisfaction

■ Très satisfait ■ Satisfait



3/Qu'attendiez-vous de cette formation ? A-t-elle répondu à vos besoins ?

« De la méthodologie pour animer des ateliers de conversation. »
« Apprendre une séquence. »
« Pas d'attente particulière, de la découverte. »
« Acquisition des méthodes et animation des séances. »
« Nous aider à mieux structurer et animer notre atelier collectif mit en place depuis septembre 2018. Cette formation a répondu à nos attentes. »
« -Elaboration d'une structure de cours, la préparation d'un cours collectif avec les 4 compétences, aide à la gestion d'un cours collectif »
« Savoir préparer un cours et comment l'enseigner. »
« Apprendre des techniques d'animation et des clés d'apprentissage. La formation a répondu a mes besoins. »
« Une méthode pour les apprenants n'ayant jamais été à l'école et ne parlant aucune autre langue. »
« Avoir une méthodologie d'enseignement pour un public migrant. Enseigner à travers l'oral. »
« En partie. »
« Méthodologie d'apprentissage du français aux allophones, néo-arrivants. »
« Rendre concret et vivant ma reconversion professionnelle. Raisonner sur la pratique du FLE avec un public Alpha. Avoir des types sur l'animation d'un cours vivant. »
« Acquérir plus de méthodologie, des idées, une manière de transmettre plus efficacement les enseignements. »

4/ Un point que vous avez trouvé particulièrement intéressant

« Echanges entre les membres du groupe et la formatrice, mise en abîme, travail animation/groupe. »
« La matérialisation (tasse/café) et post-it. »
« Comment ne pas utiliser le métalangage. »
« Les entraînements à l'animation. »
« L'exploitation de dialogues (compréhension globale/compréhension fine), acquérir « le réflexe de rebondir sur les propositions des apprenants. »
« Mise en situation, méthodologie. »
« Posture du formateur, comment aborder les registres de langue. »
« L'audio et les questions. »

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

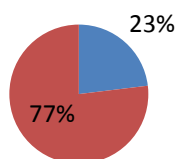
Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'île aux Langues
13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

- « L'enseignement de la grammaire à l'oral, sans utiliser de mots techniques. »
- « Les mises en situation. »
- « Les modalités de construction et d'animation d'une séance (CO/PO, CE/PE). Les techniques de questions/réponses, le fait de « souffler » des bonnes réponses. »
- « Les techniques d'animation ! Réflexions sur la posture. »
- « Toute la richesse du travail à l'oral, comment redonner toujours la parole à l'apprenant, les jeux de rôle... Et bien d'autres choses ! »

5/ La méthodologie et les supports utilisés par l'intervenant.e vous ont-ils semblé pertinents ?

Pertinence

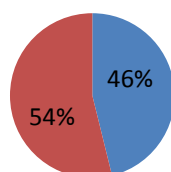
■ Très pertinents ■ Pertinents



6/ Pensez-vous que cette formation vous sera utile à l'avenir ?

Utilité

■ Très utile ■ Utile



7/Un point que vous pensez transférer dans vos pratiques :

- « Animation/Exercices oraux et exercices de systématisation. »
- « Techniques d'animation, de remédiation à un groupe d'enfants, adultes. Apprentissage oral d'abord. »
- « La structure d'une séance : CO/PO, CE/PE et une animation plus interactive. »
- « Essentiellement l'exploitation des dialogues. Utilisation de la fiche pédagogique simplifiée. »
- « La méthode pour préparer un cours. »
- « Utilisation des objets pour la grammaire et jeux avec le corps pour illustrer les bonnes et mauvaises réponses. »
- « Le questionnement : qui ? quoi ? où ? comment ? »
- « La méthode « play school » que j'ai particulièrement trouvée intéressante. Enseigner plus à l'oral et oublier un peu plus l'écrit. »
- « La façon d'aborder les sujets. »
- « Tout ce que j'ai appris dans la mise en abîme. »
- « Techniques de catégorisation, les phrases courtes et longues. »
- « Montrer plutôt qu'expliquer. »

8/ Pensez-vous partager les connaissances acquises lors de cette formation ?

Oui 11

Non 3

Si oui, à qui ? (bénévoles, coordinateurs, etc.) et comment ?

« D'autres formateurs, bénévoles. »

« A des bénévoles volontaires pour animer l'atelier. »

« Autres bénévoles avec invitation à suivre nos cours collectifs menés avec la méthode indiquée. »

« Aux bénévoles de mon association. »

« Partage avec des étudiants et professeur en didactique du FLE à ma fac. »

« Avec les bénévoles. »

« A des bénévoles s'ils me demandent des conseils. »

« A tous les bénévoles de mon association qui interviennent dans l'hôtel social par la mise en pratique : choix de thèmes, création de supports, choix d'activités, technique d'animation. »

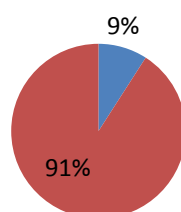
« Les bénévoles de mon association et mes futurs collègues. »

« A mon binôme, régulièrement durant nos cours, évoquer des méthodes et les appliquer. »

9/ Etes-vous satisfait de l'organisation générale de la formation ? (durée, rythme, format, inscription)

Organisation générale

■ Très satisfait ■ Satisfait



10/ Sur quels outils ou thématiques souhaiteriez-vous que Tous Bénévoles organise des formations ?

« Approfondissement de la méthodologie d'enseignement des séquences, outils phonétiques, grammaticaux, apprentissage des syllabes. »

« Le passage progressif de l'oral à l'écrit. »

« Phonologie et partage des cultures liées à l'erreur en FLE. »

« Une formation sur la communication dans le domaine professionnel. »

« Ecrivain public. »

« Lecture, écriture, déchiffrement pour les A1.1 débutants. Techniques de travail sur la phonétique. »

11/ Avez-vous des propositions et /ou suggestions à faire ?

« Une formation de ce type mais plus longue et approfondie. »

« Conserver plus de temps à la restitution et la correction des propositions. »

« La formation était axée plus particulièrement sur les niveaux A1.1/A1 mais j'aurais souhaité également comment aborder les autres niveaux. »

« La gestuelle. »

« Travailler les sons. »

« Cette formation pourrait-elle être faite dans la journée (sauf le mercredi), sur trois jours. »

« Peut-être une suite : un « test » un peu plus long pour pratiquer les techniques d'animation enseignées. »

« Peut-être un peu la gestion du temps. Pour tout le reste, un grand merci Minh. »